



14ème législature

Question N° : 96013	De M. André Chassaigne (Gauche démocrate et républicaine - Puy-de-Dôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Travail
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >emploi et activité	Analyse > Flowserve. fermetures de sites. perspectives.
Question publiée au JO le : 24/05/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les conditions dans lesquelles se déroulent les négociations du plan de sauvegarde de l'emploi de l'usine *Flowserve* de Thiers. Les actionnaires du groupe *Flowserve*, employant 17 000 salariés dans le monde, ont décidé de réduire de 80 à 57 le nombre de sites. En 2015, le résultat net du groupe avoisine les 200 millions de dollars, après avoir versé préalablement 400 millions de dollars aux actionnaires. Les sites de Thiers (Puy-de-Dôme) et de Courtaboeuf (Essonne) sont impactés par cette décision. Nonobstant l'absence réelle de justificatifs économiques à ces fermetures d'usine, il apparaît très nettement que les négociateurs, dépêchés par le groupe, n'ont pas les responsabilités requises pour effectuer de telles démarches. Or, avec cette volonté délibérée de ne pas permettre aux négociateurs de remplir leur rôle, les dirigeants jouent la montre et pénalisent ainsi l'aboutissement des négociations en diminuant volontairement le temps dédié à celles-ci. Pour les actionnaires, ces fermetures sont considérées comme des recherches de gains de productivité, pour les salariés c'est l'avenir de leur famille qui est sacrifié sur l'autel du capitalisme. De plus, un véritable chantage a été instauré sur la recherche de repreneur, liant le montant des indemnités versées aux personnes licenciées à celui dédié à la recherche de repreneur imposée par la loi Florange. Ces méthodes ne sont pas tolérables en France. Une expression ministérielle forte pourrait permettre un meilleur respect des salariés. Il lui demande donc un engagement ministériel fort afin de mettre fin à ce chantage à la reprise et afin que les droits des salariés de *Flowserve* soient respectés.